



Compte Rendu CE Du 26/04/18 Un Comité d'établissement calamiteux

Déclaration préalable :

Nous avons été informés qu'une réunion de service aurait lieu à la plateforme de services spécialisés de St Etienne cet après-midi avec à l'ordre du jour : présentation du dossier CCE : perspectives plateforme/agence et renforcement des effectifs du CRE. Une fois de plus, nous constatons une entrave au bon fonctionnement du Comité d'Entreprise, nous demandons que cette information soit différée tant que le comité d'établissement n'a pas été informé.

La Direction est informée et valide la démarche au mépris des règles du dialogue social national et régional. Elle concède ne pas connaître le contenu de l'information donnée aux collègues. Pour autant, elle ne donne pas suite à notre demande.

2 – Consultation sur le projet de rupture conventionnelle d'un salarié protégé à sa demande.

Pour rappel : la Direction n'a pas de critère pour accepter ou refuser une rupture conventionnelle. Des échanges ont déjà eu lieu sur ce sujet, vous pouvez les consulter dans les compte rendus de CE de la CGT.

Déclaration : Par principe la CGT est contre la rupture conventionnelle mais nous ne nous opposons pas au souhait de départ d'un salarié.

La CGT reste vigilante sur les motifs d'acceptation d'une rupture conventionnelle et souhaite que ce dispositif ne devienne pas un mode de réduction des effectifs voire un plan social déguisé.

Nous demandons que les postes soient remplacés, un poste pour un poste.

La CGT s'abstient donc sur ce point.

3 – Convention de partenariat avec la région Normandie.

Pôle Emploi a signé en décembre 2017 avec la région une convention de partenariat visant à définir la collaboration et coopération entre la région et Pole Emploi pour renforcer leurs actions en faveurs de

l'emploi. Cette coopération est essentiellement vue sous l'angle des besoins des entreprises et non des demandeurs d'emploi.

On assiste en fait à une agrégation d'un ensemble de mesures existantes, d'opérations de communication sur des promesses à la réalisation incertaine (aide au permis, aide au déménagement). Cette accord entérine une mise sous la tutelle de la région des actions de Pôle Emploi notamment en matière de formation. Pôle emploi est privé de sa compétence en matière d'accompagnement à la création d'entreprise.

A ce stade, la seule information vérifiée : les conventions opérationnelles viendront.

De même la Direction affirme ne pas avoir chiffré le coût en moyens financiers et humains de cette convention pour Pôle Emploi (On peut se demander à quoi sert un service de comptabilité analytique et s'il en est de même pour toutes les conventions passées par Pôle Emploi ?)

4 – Point : sur les ASC et les demandes d'aides et secours.

Aides et secours :

3 dossiers présentés : 2 acceptés et 1 refus.

Le planning des commissions du 2nd trimestre 2018 sera sous le site.

5– Questions diverses.

Enquête reçue par mail sur l'ORS :

A la grande surprise de Mme Chong Wa Numéric, les conseillers ont été destinataires sur leur boîte personnelle d'une enquête qualitative et quantitative sur l'ORS.

En ce qui concerne le questionnaire adressé aux agents, un rappel sera fait aux managers sur les bonnes règles. Les questionnaires n'auraient pas dû être envoyés. La Direction ne semble pas être au courant de cette pratique. Elle assure qu'elle va faire un point pour s'assurer de l'anonymat des questionnaires auprès des conseillers et du contenu de celui-ci.

Pour les questionnaires aux encadrants, la Direction trouve normal qu'il soit nominatif.

La CGT alerte sur une charge supplémentaire auprès des REP.

Réseau Pôle :

La CGT interpelle la Direction sur l'outil Pôle qui devient un outil incontournable pour obtenir certaines informations.

La CGT interpelle également la Direction sur des reproches formulés aux collègues non utilisateurs de Pôle lors d'EPA

Tout ceci est une dérive au cadrage national incluant Pôle dans l'utilisation d'un réseau social d'entreprise sur la base du volontariat.

Outil PERSE :

2 agences Bas Normandes sont en phase test : Caen Beaulieu et Cherbourg La Noé.

C'est un outil d'information et d'aiguillage de 1^{er} niveau pour toutes les demandes « sans valeur ajoutées » selon la Direction...

Les élus CGT demandent que la présentation de cet outil soit mise à l'ordre du jour du prochain CE.

Encore un CE calamiteux dans lequel la Direction nous offre un éventail de réponses creuses, d'approximation, de rétention d'information, d'entrave au bon fonctionnement des instances...et nous propose pour expliquer ces manquements, un épisode de « vis ma vie »...alors que nous, nous lui proposerions bien de vivre celle des agents (rendez-vous en terre inconnue ☺).

Vos élus se tiennent à votre disposition pour toutes vos questions et suggestions.

Le prochain CE se tiendra le 24 mai 2018

Vos élus CGT au CE :

David Gallet, Guillaume Gravier, Elisabeth Lebigot, Sophie Leclerc, Karine Le Pennuisic, Chrystelle Petit

Représentant syndical : Stéphanie Dorin



Bulletin d'Adhésion à la CGT

Nom :..... Prénom :.....

Adresse :.....

Site, Service, Unité :.....

Tel :.....

E-Mail :.....@

A retourner auprès du militant de votre choix.